

Auteurs: Matore, Daniel.

Titre: Une émission radio: Le plan et la rédaction.

Source: Daniel Matore

La publication est faite avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Daniel Matore

Une émission radio: Le plan et la rédaction

LE SUJET

Il existe de nombreux types d'émission:

- Les émissions D.J. (passer des disques entrecoupés par de la pub, des infos, des conversations courtes au téléphone avec des auditeurs...).
- Les jeux radiophoniques.
- Les émissions construites autour d'une personne invitée qui va parler d'elle-même, de ses goûts, de ses expériences, de son travail etc.
- Les émissions thématiques qui sont construites à partir d'un sujet qui sera le fil conducteur de toute l'émission. C'est ce dernier type que nous essaierons de réaliser.

Parler d'un sujet à la radio, c'est d'abord se poser la question de savoir si cela va intéresser les auditeurs... Il faut, d'une certaine façon, se mettre à leur place.

Dans une émission radio, il n'y a pas d'images. Cela peut paraître un handicap par rapport à la télévision. Mais, en fait, c'est plutôt une incitation à introduire beaucoup de variété dans la façon de réaliser l'émission: tous les moyens sont bons pour retenir l'attention des auditeurs et leur permettre d'imaginer ce qu'ils ne voient pas. Donc, on n'hésitera pas à multiplier les documents sonores, les interviews, le tout dans un style naturel, avec humour.

Voici le plan type d'une émission thématique. Il est bien sûr très variable d'un sujet à l'autre

GÉNÉRIQUE ET INTRODUCTION

Pendant le générique (fond sonore) une phrase qui présente:

- -L'Atelier Radio et le collègue
- -Le groupe ou la classe qui réalise le sujet
- -Le titre de l'émission

PRESENTATION

C'est un texte plus long qui introduit le sujet de l'émission.

Il faut trouver une idée (qui "démontre", par exemple, l'intérêt du sujet, son importance etc., bref, qui justifie, en quelque sorte, le choix).

On peut ensuite définir un peu plus précisément le sujet (de quoi on va parler, avec qui etc.).

Il faut ensuite introduire le début de l'émission proprement dite (qui pourra être une interview, un dialogue écrit, un reportage etc.)

L'ÉMISSION PROPREMENT DITE

Le plus souvent, le sujet est si vaste qu'il ne faut pas essayer de tout dire : il faut choisir ce qui paraît le plus intéressant pour les auditeurs: ils doivent avoir le sentiment qu'il ont appris quelque chose en écoutant l'émission. Si on garde bien cette préoccupation présente à l'esprit, on aura naturellement le souci de varier les diverses parties de l'émission : interviews, micro trottoirs, reportages radiophoniques, sketches et, bien sûr, pauses musicales.

Les pauses musicales (toutes les 6/8 mn environ) doivent rester le plus possible en rapport avec le thème : on essaiera de choisir des chansons qui évoquent le sujet de façon plus ou moins lointaine. Lorsque c'est impossible, il faudra essayer de trouver un autre lien avec ce qui précédait.

LES ANNONCES / DESANNONCES

On peut annoncer un disque (avant de l'entendre) ou le désannoncer (après l'écoute).

LES JINGLES

Ce sont de petits indicatifs des stations qui nous diffusent : On cite le nom de la station suivi d'un extrait musical de quelques secondes ou d'un bruitage.

LES RAPPELS

En général, après chaque disque, on rappelle:

- Le sujet de l'émission
- Le groupe qui le présente

C'est avant les rappels qu'on place le plus souvent les jingles.

LA CONCLUSION

Elle peut être annoncée à l'avance ("avant de conclure notre émission, j'aimerais encore vous dire...").

Elle peut résumer ce qui vient d'être dit ou/et apporter, sur l'émission, une information décisive (tenue en "réserve" jusqu'alors...).

Elle peut annoncer l'émission suivante.

LA FIN

Chaque présentateur salue à tour de rôle

N.B. Toutes ces remarques n'ont qu'une valeur indicative. Il faut, avant tout, penser à bouleverser toute stéréotypie et chercher des angles inattendus. Le ton général doit être aussi proche que possible du langage parlé, simple et gai...

Tous les droits, en particulier le droit à la reproduction et à la diffusion de même qu'à la traduction, sont réservés. Aucune partie de l'ouvrage ne doit être ni reproduite et sous aucune forme (photocopie, microfilm ou autres procédés) ni modifiée, diffusée ou

propagée par l'emploi d'un système électronique, sans l'autorisation écrite du détenteur des droits.